

MASTER LETTRES PARCOURS MÉTIERS DE L'ÉCRITURE ET DE LA CRÉATION LITTÉRAIRE ET RECHERCHE EN CRÉATION LITTÉRAIRE

RÉSUMÉ DE LA FORMATION

Type de diplôme : Master (LMD)

Domaine ministériel : Arts, Lettres, Langues

Présentation

Le master « Métiers de l'écriture et de la création littéraire » est **une des rares formations universitaires en France** qui prépare non seulement aux métiers de l'écriture et de la création mais aussi à de nombreux autres métiers qui exigent des compétences rédactionnelles et créatives.

Il dépend de la mention Lettres (domaine Arts, lettres, langues).

A ne pas manquer (pour rencontrer les étudiants du master et l'équipe pédagogique):

- * Festival des écritures créatives **le 4 mai 12h-17h** à la 33tour (Chênes 2, UCP)
- * Lectures/performances des étudiants de M1 et M2 **le dimanche 6 mai 2018 à la Maison de la poésie** à Paris (19h30-21h) (avec la MeL)

POINTS FORTS DU MASTER DE CREATION LITTERAIRE

Une formation associant **pratiques d'écriture, projet personnel et théories littéraires.**

- * Pratique fondée sur des **ateliers d'écriture créative** (y compris écriture numérique et atelier de traduction littéraire),
- * **masters class** avec des écrivains.
- * Apport de **connaissances littéraires et stylistiques** de haut niveau, dans un double objectif, de recherche et de création.

PLUS D'INFOS

Public concerné

- * Formation initiale
- * Formation continue

Stage : Possible (15 jours minimum)

- * Accompagnement professionnel, stages et rencontres avec des professionnels

DES DEMARCHES ORIGINALES

- * Suivis individualisés pour le **mémoire de « recherche-crédation »**, soutenu à la fin du master 2 (voir la description de ce mémoire dans la rubrique "admissions").
- * Echanges collectifs (studios de création) et travail réflexif sur ses propres écrits.
- * **Formation à l'animation** d'ateliers d'écriture créative.
- * Diffusion des travaux et performances. Restitution collective à la Maison de la poésie. <https://circuitscroises.wordpress.com/category/2015-2016/>

PARTENARIATS

- * A la suite d'une convention avec **l'Ecole nationale d'arts de Paris-Cergy** (ENSAPC), les étudiants ont la possibilité de choisir, à la place d'un enseignement de leur choix, **un atelier d'art de l'ENSAPC** (et notamment workshop de François Bon).
- * Convention avec la SGDL (Société des Gens de lettres) pour des ateliers d'écriture, des stages et une formation professionnelle au métier d'écrivain.
- * Convention avec l'Ecole Estienne pour un travail collaboratif entre les étudiants de M1 et les élèves typographes de l'Ecole Estienne.
- * Partenariat avec la Maison des Ecrivains et de la Littérature (MeL)
- * Résidences d'écrivains (en 2016-2017, Arno BERTINA, résidence Ile de France et Stéphane BOUQUET, MeL; en 2017-2018, résidence MeL de Mathieu SIMONET).

DES LIENS VIVANTS AVEC LA RECHERCHE

Participation aux activités (séminaires, colloques, publications) des **centres de recherche** adossés au master : Centre de Recherche AGORA, axe Créations.

Durant l'année 2017-2018, séminaire de Recherche et création.

Prochaine séance: **le 11 avril 2018 de 16h à 18h**: présentation des travaux de deux doctorants en recherche et création

(salle 214, Chênes 2, Cergy), suivi d'une **lecture de l'écrivain Stéphane Bouquet** de 18h à 18h30 (salle 214, Chênes 2, UCP)

POUR LES PERSONNES SALARIEES

- * Possibilité de s'inscrire uniquement à quelques modules (**formation courte**) **donnant lieu à des certificats**:

<https://www.u-cergy.fr/fr/formation-continue/formations-courtes.html>

Savoir faire et compétences

- * Concevoir et mener à bien un projet d'écriture créative en littérature.
- * Concevoir et réaliser un projet innovant dans le domaine culturel.
- * Mobiliser des connaissances en littérature et théories littéraires et esthétiques dans une perspective à la fois critique et créative.
- * Participer à une recherche collective dans le domaine littéraire ou culturel ou l'impulser.
- * Interpréter des textes littéraires complexes à la lumière d'un savoir esthétique, historique, rhétorique, linguistique et culturel.
- * Analyser et dégager des concepts ou des problématiques littéraires ou culturelles.
- * Explorer et développer les relations entre la littérature et les autres arts.
- * Maîtriser les supports numériques dans une perspective de création, de recherche, ou de communication.
- * Maîtriser une langue étrangère dans un but créatif et professionnel.
- * Préciser un projet professionnel.

Contenu de la formation

CALENDRIER

Chaque semestre s'étend sur **10 semaines** (d'octobre à début janvier et de janvier à mai).

Les enseignements sont regroupés sur deux journées, **les jeudis et vendredis**.

Les cours commenceront en octobre 2018.

Conditions d'accès

- Diplôme de **niveau licence** (de préférence licence de lettres ou lettres et art) et présentation d'un dossier de candidature comportant:

- une lettre de motivation avec la présentation rapide du projet professionnel et une première ébauche de projet de mémoire

- Des **écrits créatifs personnels** (environ 5 pages).

N.B. Les mémoires de recherche-crédation comprennent une double dimension, d'une part une création littéraire originale et inédite et d'autre part une dimension critique et réflexive, qui peut comporter un aspect professionnel.

La création littéraire peut prendre diverses formes (nouvelles, théâtre, essai, recueil poétique, écritures du moi, œuvre numérique, forme hybride, forme associant art de la parole et arts visuels, scénario etc.).

Le volet critique et réflexif peut être : - Une réflexion d'ordre problématique, en lien avec le sujet choisi, à partir d'œuvres littéraires. - Le développement d'une question de poétique ou d'esthétique concernant une ou des œuvres littéraires qui ont compté dans le processus de création. - Une analyse réflexive du processus de création et une mise en parallèle avec d'autres œuvres. - L'analyse problématisée d'une mise en œuvre professionnelle de l'écriture créative.

POUR DEPOSER UNE CANDIDATURE:

La candidature à chacune des deux années de Master s'effectue par **dossier dématérialisé**.

Il est fortement recommandé de déposer une candidature en 1ère session, la seconde session n'ouvrant qu'à condition qu'il reste des places disponibles à la fin de la session 1.

| Vous... | Procédure |
|---|---|
| <p>avez déjà fait des études en France ou êtes ressortissant.e de l'un des pays de l'Union européenne et êtes étudiant.e cette année</p> | <p>candidature via l'application eCandidat</p> <p>dépôt électronique des dossiers en 1ère session (session recommandée) du 3 avril au 13 juin 2018.</p> <p>Les auditions des candidats pré-sélectionnés auront lieu les 18 et 19 juin 2018.</p> <p>Résultats de la commission disponibles le 22 juin 2018.</p> <p>Confirmation obligatoire avant le 26 juin 2018</p> <p>2e session (dans la mesure des places disponibles) : dépôt électronique du 6 août au 10 septembre,</p> <p>Auditions le 12 septembre.</p> <p>Résultats le 14 septembre .</p> <p>Confirmation obligatoire avant le 18 septembre 2018</p> |
| <p>avez déjà fait des études en France ou êtes ressortissant.e de l'un</p> | <p>candidature via la direction du Développement</p> |

| | |
|--|--|
| des pays de l'Union européenne et souhaitez reprendre vos études (formation continue) | |
| n'avez jamais fait d'études en France et êtes ressortissant.e d'un des pays concernés par Campus France (voir liste des pays sur le site) | la procédure de candidature commence tôt, dès novembre 2017 et jusqu'à mars 2018 au plus tard : vous devez adresser directement votre candidature à Campus France |
| n'avez jamais fait d'études en France ni n'êtes ressortissant.e d'un des pays concernés par Campus France (voir liste des pays sur le site) | la procédure de candidature commence tôt, dès novembre 2017 et jusqu'à avril 2018 au plus tard : merci de vous adresser directement au bureau des étudiants étrangers de l'université de Cergy-Pontoise |
| souhaitez réaliser une validation d'acquis de l'expérience (VAE) pour transformer votre expérience professionnelle en diplôme | la procédure est disponible ici |

La possession d'une maîtrise de lettres ou d'un autre master permet, dans certaines conditions, d'entrer directement en **Master 2**.

La possession d'un CAPES de lettres ou d'une agrégation donne lieu à des **équivalences de M1** et des dispenses de certaines UE de M2.

NOTA BENE : Pour les inscriptions aux modules en formation courte, voir la rubrique formation continue

<https://www.u-cergy.fr/fr/formation-continue/formations-courtes.html>

Insertion professionnelle

Débouchés professionnels

- * Métiers de la création (écrivain, artiste numérique, rewriter, biographe, auteur conseil).
- * Animateur d'ateliers d'écriture dans des secteurs très variés (écoles, hôpitaux, prisons, EPAD, bibliothèques...).
- * Enseignant-chercheur par la poursuite en doctorat de création littéraire ou de littérature. L'université de Cergy-Pontoise permet dorénavant de s'engager dans une thèse de "Pratique et théorie de la création littéraire et artistique".
- * Métiers des réseaux sociaux (community managers, infographiste, webmestre).
- * Métiers de la publicité (concepteur-rédacteur, assistant de projets publicitaires, responsable marketing).
- * Métiers de la communication (rédacteur web, chargé de mission, audit, chargé d'études).

Cette formation constitue également un atout et un complément précieux :

- * Pour les métiers de l'édition et du journalisme.
- * Pour tous les métiers de l'entreprise ou de l'administration qui exigent des qualités rédactionnelles et créatives.

Composante

UFR lettres et sciences humaines

Responsable(s)

Houdart-merot Violaine
Violaine.Houdart-Merot@u-cergy.fr

Contact(s) administratif(s)

Stephanie Viala
Stephanie.Viala@u-cergy.fr